

Autorisation de déplacement à titre professionnel

Depuis le 7 avril 2021, les déplacements d'une région à l'autre du Québec sont étroitement contrôlés et interdits dans certains cas, et ce, pour entrer sur les territoires en zones jaunes en provenance des zones oranges et rouges. Certaines exceptions permettent d'entrer sur ces territoires, dont les travailleurs qui doivent y exécuter leur profession. La situation évolue rapidement et donc nous vous recommandons fortement de demeurer à l'affût des paliers d'alerte par région (zones jaunes, oranges et rouges). Par conséquent, l'Association de la construction du Québec propose ci-dessous un contenu qui pourrait servir d'inspiration à la préparation d'un document attestant l'autorisation de déplacement à titre professionnel d'une région à l'autre du Québec pour vos employés. Pour en savoir plus sur le décret: Arrêté numéro 2021-023 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 avril 2021 (quebec.ca).

Le _____
Date

En application de l'Arrêté numéro 2021-023 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 avril 2021, ou de tous autres arrêtés ministériels ou décrets les modifiant limitant les déplacements sur le territoire du Québec.

À qui de droit,

En application de l'Arrêté ministériel _____¹
Numéro de l'Arrêté ministériel

Nom de l'Arrêté ministériel

du 7 avril 2021 ou par tout autre décret ou arrêté ministériel la modifiant, l'entreprise _____
Nom de l'entreprise

exécute des travaux de construction sur le territoire _____
Endroit où ont lieu les travaux

_____, résidant au _____,
Nom de l'employé/l'employée Adresse de sa résidence principale

employé de _____ détenant ce document est reconnu(e) par
Nom de l'entreprise

_____ comme étant une ressource indispensable et essentielle pour
Nom de l'entreprise

l'exécution des travaux ci-devant mentionnés.

Par conséquent, ce document autorise _____ à se déplacer d'une région à l'autre pour se rendre
Nom de l'employé/l'employée

_____² ainsi qu'à sa résidence principale.
Le lieu de travail/les lieux où sa présence à titre professionnel est requise

Pour toute question relative à cette autorisation de déplacement à titre professionnel, n'hésitez pas à téléphoner au numéro suivant:

Numéro de téléphone³

Nous vous remercions de votre collaboration.

Signature du niveau hiérarchique concerné de l'organisation en question

Niveau hiérarchique

¹ Mettre à jour lorsque nécessaire.

² Modifier selon les besoins requis.

³ Indiquer le numéro de la personne-contact en autorité au sein de votre entreprise.